

3. DEUX JOUEURS DE CHOLET BASKET A LA RENCONTRE DES ENFANTS DU MINI-BASKET DU CLUB DE CORON/LA SALLE DE VIHIERS

Le club de basket de Coron/Salle de Vihiers organisait un stage pendant les vacances de février pour les enfants du mini-basket.

A cette occasion, Thomas LARROUQUIS et Randal FALKER, joueurs pros de Cholet Basket, étaient présents le mardi 23 février 2010 à la salle de basket de la Salle de Vihiers. Lors de cette rencontre, les joueurs ont piloté quelques exercices avec les jeunes basketteurs, avant de se prêter à la traditionnelle séance d'autographes.





Expéditeur: marie-helene <marietijou@orange.fr>

Date: 23 février 2010 19:10:44 HNEC

Destinataire: "thierry chevrier [thierry chevrier]" <thierry.chevrier@cholet-basket.com>

Objet: rencontre de joueurs de CB

Répondre à: marie-helene <marietijou@orange.fr>

Je tenais à vous remercier d'avoir envoyé 2 joueurs de CB avec l'aide d'Arnaud. Ils ont été très sympa, les enfants sont partis enchantés de leur journée de stage avec le poster de l'équipe signé par Randal Falker et Thomas Larrouquis.

Je pense que la venue de ces deux joueurs restera un souvenir inoubliable pour les enfants.

Nous viendrons supporter votre équipe le 24 Avril avec deux cars du club Coron-Salle de Vihiers.

En vous souhaitant de bons résultats pour la fin du championnat, veuillez recevoir mes salutations sportives.

Tijou Marie-Hélène

La Salle-de-Vihiers

Deux joueurs de Cholet-Basket au BCSV



Les jeunes joueurs et joueuses du BCSV ont apprécié la présence des deux joueurs de Cholet-Basket, Randal Falker et Thomas Larrouquis.

Journée importante pour les mini-poussins, mini-poussines, les poussins et poussines du Basket Coron la Salle-de-Vihiers. Les 32 joueuses et joueurs avaient, ce mardi, une journée de stage animée par Aurélie, leur entraîneuse, secondée par les cadettes du club Céline, Anne-Lise et Alexandra. Entre 10 h et midi, elles se sont mesurées en un tournoi amical.

C'est après la pause pique-nique qu'est enfin arrivé le moment tant attendu. Deux des ateliers d'entraînement prévus devaient être tenus par deux joueurs de Cholet-Basket, Randal Falker et Thomas Larrouquis. Certes, leur taille, le niveau de jeu de ces deux joueurs de Pro A, aurait pu,

les impressionner. Mais le contact a vite été établi. Le temps a même passé très vite. Il s'est terminé par un jeu collectif. Falker et Larrouquis ont partagé ensuite le goûter avec leurs hôtes.

Avant de partir à leur entraînement quotidien, ils ont répondu à quelques questions et dédicacé des posters du CB.

Beaucoup de ces jeunes ne vont pas manquer d'assister au match Cholet - Villeurbanne du 24 avril. Il est prévu que le BCSV organise un car pour la circonstance. Autre manifestation, le match handisport Cholet-Le Mans, prévu le 20 mars, salle omnisports de Coron.

Ouest France – Jeudi 25 février 2010

4. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, PARTENAIRE DU CHOLET BASKET ENTREPRISE



Le 15 février 2010

DIRECTION DU CABINET ET DES
RELATIONS INTERNATIONALES

Cabinet du Président

N°réf : BC/EP 2010/189

Madame, Monsieur,

En choisissant de présenter ses vœux aux forces économiques de la Nation le 6 janvier dernier à Cholet, le Président de la République a mis en avant le modèle économique choletais. Une formidable vitrine médiatique pour notre territoire, un atout de plus pour notre attractivité. Ce mois-ci, le magazine *Nouvel Ouest* consacre un dossier sur Cholet "audacieuse et dynamique", dont une bonne partie est consacrée au développement économique de l'agglomération. Avec Michel Champion, Adjoint au Maire et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais, en charge de l'économie, nous rendons hommage à votre esprit d'entreprendre, aux défis qui vous animent. Si nous avons pu le faire, nous vous aurions tous cités !

Car ces quelques lignes sont un hommage à des centaines d'hommes et de femmes, chefs de très petites entreprises familiales aux directeurs de grandes sociétés, à vous qui créez la richesse indispensable au développement du territoire choletais. C'est pourquoi j'ai souhaité vous faire parvenir cet exemplaire comme un encouragement à perpétuer le dynamisme qui vous caractérise.

Sachez que la collectivité est à vos côtés et vous accompagne, comme un acteur indispensable à votre réussite.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gilles BOURDOULEIX
Président
Maire de Cholet
Député

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CHANTELOUP LES BOIS - CHOLET - LA ROMAGNE - LA SÉGUINIÈRE - LA TESSOUALLE - LE MAY SUR ÈVRE - MAZIÈRES EN MAUGES
NUAILLÉ - ST CHRISTOPHE DU BOIS - ST LÉGER SOUS CHOLET - TOUTLEMONDE - TRÉMENTINES - VEZINS

Parc Pérotaux - 46 avenue Gambetta - BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex - Tél. 02 41 71 67 00 - Fax 02 41 71 67 01
e-mail : cac@agglo-choletais.fr

Le 6 janvier dernier, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Cholet. À l'issue d'un discours de trois quarts d'heure adressé aux forces économiques du pays, il a été salué par Gilles Bourdouleix, le député maire de Cholet, venu l'inviter à signer le livre d'or de la Ville.



Cholet Audacieux

Le 6 janvier dernier, le Président de la République, Nicolas Sarkozy a choisi Cholet pour présenter ses vœux aux forces économiques de la Nation. Pour Gilles Bourdouleix, le député maire de Cholet, ce choix marque une reconnaissance envers le 2^e pôle industriel des Pays de la Loire. Interview. PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES LE CORRE

Gilles Bourdouleix, le 6 janvier dernier, Cholet a été choisie par le Président de la République pour présenter ses vœux aux forces économiques de la Nation. Ce choix présidentiel vous a-t-il étonné ? Pensez-vous que cela a contribué à renforcer l'image de Cholet sur le plan de la communication ?

Cela faisait 45 ans, depuis l'allocution du général de Gaulle, que la ville de Cholet n'avait pas eu l'honneur d'une visite présidentielle. De plus, je n'avais formulé aucune demande officielle destinée à accueillir le chef de l'État. Vous comprenez donc mon étonnement lorsque l'Élysée a porté son choix sur Cholet et ma grande satisfaction lorsque j'ai appris qu'il s'agissait de la

présentation des vœux aux forces économiques du territoire. Le choix de Cholet a pris tout son sens, comme un symbole et un modèle définitivement reconnus de tous. En dehors des considérations partisans et politiques, la présence du plus haut personnage de l'État à Cholet a permis une médiatisation exceptionnelle pendant quelques jours. Une médiatisation d'autant plus importante que le Président a vanté les mérites de notre territoire.

Autrefois réputé dans le domaine du textile, le bassin choletais a connu la crise, ce qui l'a contraint à évoluer. Comment expliquez-vous la mutation réussie de l'économie locale ? Y a-t-il un mo-

dèle spécifique à la réussite choletaise ?

La phrase prononcée le 6 janvier dernier par le Président de la République à Cholet est éclairante sur ce point. Il a dit : « Monsieur le député maire, cette capacité à se réinventer, voilà la force que je veux donner à la France ». En substance, il reconnaît explicitement le modèle économique choletais. En se basant sur son savoir-faire industriel, sa main-d'œuvre abondante et son réseau dense de PME, le Choletais a su progressivement diversifier son économie depuis les années 1990 et profiter de son désenclavement - avec l'ouverture de l'A87, en 2002 - pour renforcer certains secteurs d'activités tels que le transport et la logistique. De « Cholet l'industrielle » pour



Située au Nord-Est de Cholet, la zone de l'Écuyère constitue un nouveau poumon économique pour la ville. Un parc mêlant loisirs et commerces, baptisé L'Autre Faubourg, y ouvrira au public en mars.

se et dynamique

repandre les mots du général de Gaulle à « Cholet l'entrepreneuse », notre territoire a su réussir sa reconversion en maintenant une capacité d'innovation permanente.

Deuxième bassin industriel des Pays de la Loire, Cholet accueille des leaders internationaux et nationaux dans leur domaine, à l'image de Thalès Communication ou encore de Bodet. Comment les avez-vous séduits pour les faire venir et que leur offrez-vous, en terme de conditions de travail et de vie, pour qu'ils restent ?

Gouverner, c'est prévoir. Et il convient de rendre hommage aux élus du territoire qui, depuis toujours, n'ont cessé d'accompagner le développement des entreprises, à travers des modalités différentes selon les époques. J'en veux pour preuve le nombre important de leaders nationaux et européens dont l'origine est locale. L'entreprise familiale Bodet, créée en 1868 ou encore Nicoll, fondée en 1956 en sont la parfaite illustration. Le Choletais a su puiser dans ses ressources tout en permettant l'implantation d'importantes entreprises exo-

gènes, comme Thalès ou Michelin. Cette alchimie du succès caractérise le tissu économique d'un territoire au management humain. Et, là encore, le rôle des élus est essentiel. L'attractivité du territoire est primordiale : pour les milliers de salariés et leurs familles, il a fallu développer les services, proposer des équipements structurants de qualité. Dès mon élection, en 1995, l'équipe municipale a eu pour objectif principal de proposer les meilleurs services et équipements aux Choletais.

Vous disposez d'un pôle agroalimentaire fort, à travers Charal et L'Abeille. Vous détenez aussi des atouts dans la plasturgie, grâce à Michelin et Nicoll. Comment ces entreprises ont-elles résisté à la crise économique et quelles sont leurs perspectives actuelles et futures à Cholet ?

Je l'ai rappelé : la capacité d'innovation, le développement de nombreuses entreprises dans plusieurs niches, la diversification des marchés à l'import et l'export, l'implication des salariés, le management familial, l'esprit d'entreprendre des chefs d'entreprise et la responsabilité des salariés

ont permis aux entreprises de mieux résister à la crise. Alors que d'autres utilisent les licenciements comme seuls remèdes, les grands leaders choletais investissent pour préparer l'avenir. Il s'agira d'être les plus réactifs possible lorsque les carnets de commandes seront de nouveau remplis. À titre d'exemple, Nicoll doit investir plus de 7 millions d'euros par an et pratique une politique salariale avantageuse. Allier savoir-faire européen et produits de niche est un atout considérable.

Votre territoire fait figure de leader français de l'habillement : IKKS, Catimini et de nombreux façonniers travaillant pour le monde du luxe y sont installés. Pourquoi Cholet ne communique-t-elle pas davantage à propos de ces acteurs ?

Le Choletais est effectivement bien reconnu en « interne » dans la profession, avec tous les acteurs de la filière, le lycée de la Mode, l'Institut Colbert ou l'Institut Français du textile et de l'habillement (IFTH) par exemple. Toutefois, une certaine confidentialité prévaut dans le domaine du luxe et de la mode. Je pourrais ►►



►► reprendre les mots de Leonard de Vinci qui avait déjà tout compris de la concurrence : « *N'enseigne point ta science et seul tu excelleras* ». En revanche, l'arrivée du Pôle d'excellence, le Pôle Enfant, a permis une communication plus globale regroupant nombre d'entreprises à l'image de Dorel ou Terre de Marins. Des projets comme 3D Child, première campagne de mensuration auprès de 1 500 enfants âgés de 0 à 5 ans, piloté par l'IFTH, a bénéficié d'une belle couverture médiatique également.

Précisément, le pôle de compétitivité Enfant est en devenir. Comment se développe-t-il ?

Il poursuit rapidement sa phase de consolidation et espère sa labellisation définitive. Aujourd'hui, le Pôle Enfant est une structure indépendante, présidée par David Soulard, disposant d'une équipe resserrée autour de son directeur Patrick Blondeau. Qualifié de pôle « transversal », il compte environ 70 membres, ciblant tous les thèmes d'activité autour de l'enfant : agroalimentaire, puériculture, mobilier, mode, service, jeux et jouets, santé, décoration, etc. Cette autonomie financière et l'équipe dirigeante ont donné les garanties d'un travail sérieux au bénéfice de l'attractivité du territoire. Le pôle entend adopter un rythme minimum de 7 à 8 projets R&D labellisés chaque année. Un programme a reçu l'agrément du FUI, le Fonds Unique Interministériel et 6 groupes de travail thématiques sont actuellement à pied d'œuvre. Enfin, il a déjà lancé des passerelles avec d'autres pôles de compétitivité comme Valorial (dans l'agroalimentaire) ou IdForCar (pour l'automobile).

La ville de Cholet s'est munie d'un équipement haut de gamme sur le plan sportif avec le complexe GlisséO, associant piscines et patinoires. Comment cette idée est-elle née ?

La ville disposait de deux piscines vieillissantes qui ne répondaient plus aux critères modernes et, par conséquent, à la demande de la population. Parmi les grands projets pour le XXI^e siècle - pour lesquels je m'étais engagé dès 1995 - figurait le pôle sportif comprenant un complexe patinoires et piscines. Plusieurs visites, notam-

« D'abord coincée entre Nantes et Angers, Cholet s'est aujourd'hui totalement émancipée... »



Député maire de Cholet et président de la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC), Gilles Bourdouleix a métamorphosé sa ville.



Créée à Cholet en 1868, l'entreprise familiale Bodet est aujourd'hui le leader européen des horloges pour les gares. Elle emploie 191 personnes.

ment à l'étranger ont été nécessaires pour lancer cet équipement unique.

De nombreux cadres travaillent à Cholet. Quelle offre culturelle et de loisirs concevez-vous pour les divertir, eux et leur famille ?

Les territoires sont aujourd'hui fortement concurrentiels. Que l'on soit investisseur ou citoyen ordinaire, nous avons tous la possibilité de comparer et de sélectionner avant de choisir où s'installer. En quelques années, Cholet est devenue une ville attractive. D'abord coincée entre Nantes et Angers, elle

s'est aujourd'hui totalement émancipée, confortée par une offre de services et de loisirs digne de grandes collectivités. Avec le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art dramatique, Interlude, le Jardin de Verre, l'école municipale d'arts plastiques, les musées, la ludothèque les 3D, la médiathèque, les festivals, 3 compagnies en résidence, la liste n'est pas exhaustive. Une liste que l'on peut d'ailleurs ouvrir à la CAC avec Thesalis à la Tessoualle ou bien l'espace culturel Léopold Sédar Senghor au May-sur-Evre. Qu'il s'agisse de formation, de transmission, de diffusion, d'équipements

Photos : Olivier Lantier (file de Cholet et Cholet.com) - Jérôme Bourdoux - image non créditée et D.R.

ou d'événements, Cholet joue dans la cour des grands et revendique une culture accessible à tous.

Vous travaillez actuellement à l'éclosion d'un grand théâtre intercommunal. Comment ce dossier se présente-t-il? Que trouvera-t-on dans ce nouvel équipement?

Dans quelques semaines, la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC) va effectivement commencer un vaste chantier : la construction d'un grand théâtre dont l'ouverture au public est prévue en septembre 2012. Celui-ci est attendu depuis longtemps car la dynamique culturelle a fortement augmenté en 15 ans, si bien que le vieux théâtre place Travot ne pouvait plus suffire. Adjacent au Conservatoire dont il sera le complément naturel, ce théâtre sera doté de 860 places avec fosse d'orchestre. Cet équipement pourra accueillir allègrement orchestres symphoniques et grands opéras. Il représente un investissement de 25 M€.

Pensez-vous que Cholet possède actuellement assez d'équipements de haut niveau ou bien jugez-vous que d'autres chantiers restent encore à réaliser pour étayer l'offre?

On m'a parfois accusé d'avoir des projets pharaoniques... comme le complexe Glisséo dont la fréquentation annuelle, près de 450 000 entrées, est supérieure à nos prévisions les plus optimistes! Ma seule ambition est celle du développement de Cholet. D'autres chantiers sont dans les cartons comme la Ludosphère en complément du Pôle Enfant, une nouvelle salle des fêtes, un complexe sportif et culturel pour accueillir Cholet-Basket, séminaires et concerts. Les projets ne manquent pas.

Pensez-vous que l'image de marque de Cholet dans l'Ouest soit à la hauteur des équipements dont bénéficie la ville?

Non et c'est pour cela que nous avons lancé en septembre dernier, avec succès, une campagne d'image avec un ton volontairement décalé intitulée « Destination Cholet ». Elle a permis de faire entendre notre différence à travers une famille de super héros arrivant à Cholet. Cette campagne a créé le buzz sur Internet par le biais de 3 courts métrages représentant un crash à proximité du parc de loisirs de Ribou. Nous avons recueilli 30 000 connexions en 8 jours!

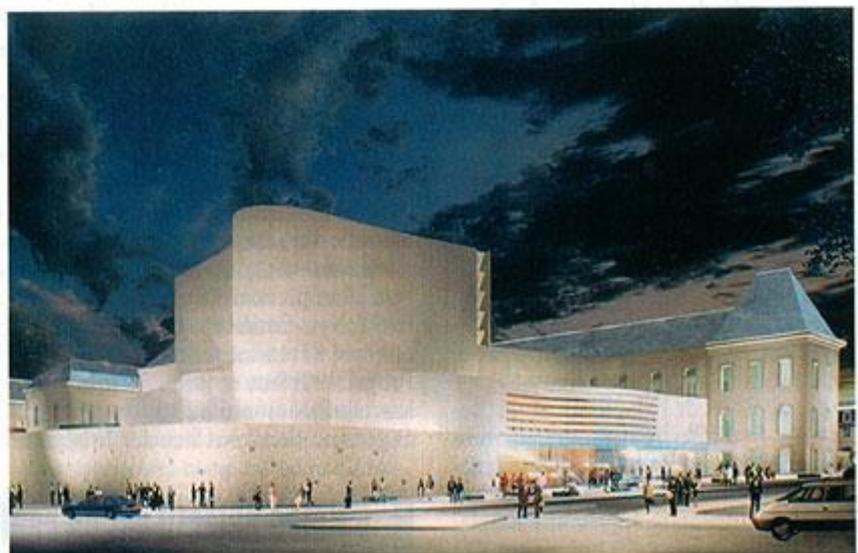
Renommée entreprenante, Cholet se décline aujourd'hui dans un cadre de vie très privilégié : celui d'une ville à taille humaine dotée des meilleurs équipements, d'une cité qui cultive les valeurs du bien vivre et du bien-être, de la famille et de la proximité. Comme le dit la campagne : « Aujourd'hui, 1 Français sur 1 000 est déjà Choletais. Pourquoi pas vous ? » ■



70 partenaires économiques sont regroupés dans le Pôle Enfant afin de faire triompher de nouvelles inventions au service des tout-petits.



Le complexe de loisirs Glisséo marie deux piscines et une patinoire. En 2009, 450 000 personnes l'ont fréquenté.



Construit près du Conservatoire, le futur théâtre sera doté de 860 places. Cet équipement de 25 millions d'euros ouvrira au public en septembre 2012.



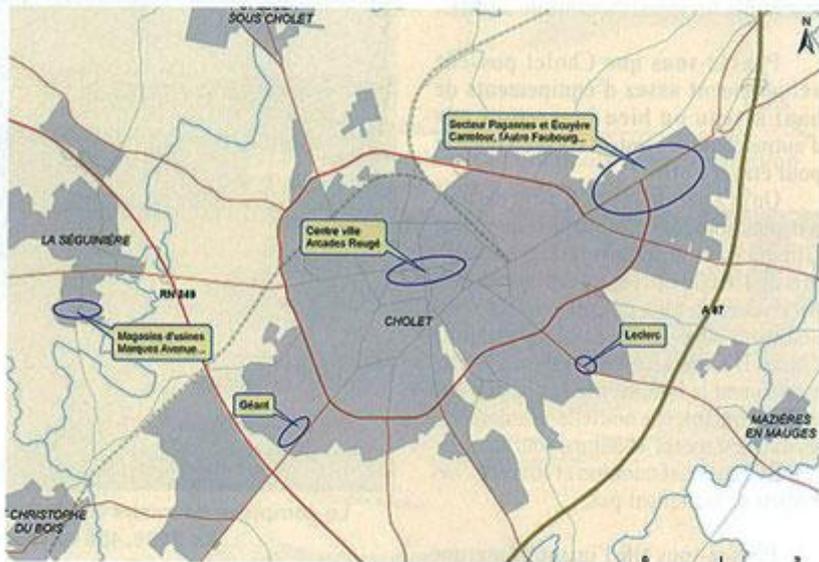
Michel Champion, vice-président de l'agglomération de Cholet, responsable du développement économique : « 40 M€ ont été investis dans les zones économiques en 8 ans »

Cholet a réussi une mutation économique délicate et s'est dotée d'infrastructures commerciales et de loisirs de bon niveau, à l'exemple de Glisséo. Pourtant, dans le grand Ouest, on entend peu parler de Cholet sous cet angle. Allez-vous communiquer davantage pour faire connaître votre dynamisme économique et culturel ?

La CAC entend promouvoir une infrastructure sportive de haut niveau, inédite dans la région Ouest et renforcer l'image d'un territoire dont la ville centre, Cholet, a été élue ville la plus sportive de France au challenge L'Équipe 2007. Lorsque le maire d'Angers explique qu'il faut doter sa ville d'un équipement similaire, c'est bien la preuve que l'image de Cholet est en train de changer. À travers Glisséo, le Choletais a créé un cadre de vie à la mesure de ses ambitions. Cette réalisation vient conforter l'attractivité d'un territoire déjà doté d'un pôle culturel unique en son genre et s'inscrit dans l'air du temps en se définissant comme un pôle multi-loisirs urbain.

En 2009, Cholet a vu éclore les Arcades Rougé, en centre-ville. Que contient cette nouvelle offre commerciale ? Notez-vous un pouvoir d'attractivité réel de ce complexe depuis son ouverture ?

C'est en 1997 que la municipalité conduite par Gilles Bourdouloux a engagé ce grand projet de réhabilitation du centre-ville. Et d'inscrire au programme tous les ingrédients indispensables à la redynamisation d'un centre-ville : une surface alimentaire, un cinéma multiplexe de 1 400 places, 30 boutiques et 80 logements. Cet ensemble a été conforté par la création d'un parking public de 520 places et d'un



En cinq ans, l'offre commerciale de Cholet s'est considérablement développée en centre-ville et le long des axes routiers majeurs.

programme de rénovation des espaces publics pour un investissement de 20 M€.

Ce nouvel appareil commercial vient compléter l'offre actuelle et donner une nouvelle dimension au centre-ville. Force est de constater que le succès est au rendez-vous ! Les premières enseignes telles que H&M, New-Yorker et autre Grande Récré ont créé l'événement dès leur ouverture. Progressivement et jusqu'au printemps, les cellules aujourd'hui en cours d'aménagement viendront boucler le plan de

marchandising voulu par le promoteur, Multi-Development. Si ce second poumon donne un nouveau souffle à ce quartier, il dynamise également tout le centre-ville, grâce notamment à la complémentarité des offres et des choix pertinents d'implantations.

Vous préparez l'émergence d'un deuxième grand pôle au Nord-Est de la ville, avec L'Autre Faubourg. Quels sont les enjeux d'un tel projet, en terme d'image

« Notre objectif est de renforcer l'attractivité de notre territoire afin d'éviter l'évasion commerciale. »

Photos : Étienne Lacroix/We de Cholet, FW et DR

pour la Ville et d'impact vis-à-vis des activités commerciales existantes ?

Cholet est située à équidistance, soit environ 60 km, des agglomérations nantaise et angevine. Notre territoire est donc fortement concurrencé. Le centre-ville compte près de 450 boutiques et 3 zones commerciales sont réparties sur la ville: la zone commerciale Nord-Est que va intégrer L'Autre Faubourg, la zone commerciale Sud-Est (plus petite) et, enfin, la zone Sud avec l'arrivée prochaine de Leroy Merlin.

Pour les élus de la CAC et Thierry Abraham, adjoint au maire chargé du Commerce et de l'Artisanat, tout est une question de cohérence et d'équilibre avec un seul objectif: l'attractivité de notre territoire afin d'éviter l'évasion commerciale. Les différents pôles commerciaux choletais sont complémentaires et répondent à la demande.

Enfin, L'Autre Faubourg n'est pas seulement un centre commercial ordinaire: c'est un nouveau type de retail park, moderne et aéré qui sera une référence en matière d'accessibilité. Il a déjà permis de capter de nouvelles enseignes à forte notoriété pour une ouverture attendue en mars prochain.

Allez-vous développer encore vos zones économiques, qu'elles soient industrielles, artisanales ou commerciales? Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?

L'agglomération compte aujourd'hui 32 zones d'activité économique et 3 d'entre elles sont à vocation stratégique: le Cormier et l'Ecuyère à Cholet, la Bergerie à La Séguinière. Ces zones sont un vecteur d'image pour le territoire et constituent un levier d'action important pour la collectivité car elles permettent d'accompagner et de favoriser l'expansion des entreprises locales mais aussi d'attirer des entreprises exogènes en offrant des possibilités d'implantation comme Jeanneau, en 2005.

Aujourd'hui, l'angle développement durable et les fortes contraintes d'aménagement poussent à leur concentration. Modernisation, mise aux normes, requalifications des zones anciennes, accompagnement des entreprises plus modestes, pépinières d'entreprises, depuis 2002... c'est 40 M€ qui ont été investis pour la création et l'extension des zones d'activités économiques (dont 26 M€ au titre des travaux et 13 M€ pour procéder à des acquisitions). À Cholet, on soigne les entreprises! Parmi les grands projets en cours figure l'installation d'un magasin Leroy Merlin à Cholet Sud. Ce programme sera mené sur un terrain de 5 ha. S'y dresseront 11 000 m² de magasins et 20 000 m² de réserves et de stockage. Une centaine d'emplois seront créés. L'aménagement d'un échangeur reliant les voies



Inaugurées en 2009, Les Arcades Rougé ont boosté le commerce de centre-ville avec l'introduction d'enseignes à la mode, comme H&M.



En mars prochain, le retail park L'Autre Faubourg sera inauguré. On y trouvera 30 commerces sur 28 000 m², avec 20 000 m² d'espaces verts.

express Nantes-Cholet à Cholet-Bressuire est également programmé. Cholet n'en finit pas de grandir.

foncier et la valeur ajoutée dont va bénéficier la CAC devraient à terme suivre cette nouvelle dynamique ■

Comment le bassin choletais se prépare-t-il à vivre les mutations liées à la taxe professionnelle? Allez-vous vous y retrouver sur le plan financier?

La loi de Finances 2010 supprime définitivement la taxe professionnelle. La suppression de cet impôt anti-économique va bénéficier à toutes les entreprises qui choisissent d'investir en France. L'État s'est engagé à ce que chaque collectivité perçoive l'équivalent du produit de taxe professionnelle qu'elle a perçu en 2009. Sur le Choletais, cela représente 10 M€ qui ne seront plus demandés aux entreprises.

Le territoire, composé majoritairement d'entreprises dont le dynamisme et la réactivité sont reconnus, va profiter de cet allègement qui se traduira par des nouveaux investissements et des créations d'emplois. Les nouvelles cotisations assises sur le



Ouvert le 12 octobre 2005, à La Séguinière, Marques Avenue est un ensemble de 33 magasins pratiquant des prix de 30 à 50 % moins chers que le commerce traditionnel.

Chez Michelin, la production repart à la hausse

La reprise se fait sentir chez Michelin. Pour la première fois depuis plus d'un an, l'entreprise s'apprête à embaucher, à nouveau, des intérimaires. Elle annonce, aussi, de nouveaux investissements à venir.

Mireille PUAU

mireille.puau@courrier-ouest.com

Déjà, en novembre, lors de la remise des médailles du travail aux salariés, le directeur du site Michelin à Cholet, Joachim Texeira, avait dit percevoir « des signes encourageants de reprise ».

Les décisions prises à l'issue du comité d'établissement, réuni mardi, vont bel et bien en ce sens. Yves Obligis, délégué syndical CFDT, s'en réjouissait hier : « C'est positif pour l'entreprise. C'est le signe que le travail reprend vraiment ».

La première bonne nouvelle tient à la reprise de l'embauche des intérimaires, et ce à compter du mois de mars. « Nous n'en avons plus depuis

« La première usine Michelin à renouer avec les embauches »

plus d'un an et demi », a rappelé Yves Obligis, qui précise que le site choletais est la première usine Michelin

du territoire à renouer avec les embauches d'intérimaires.

Dans son créneau principal, soit la fabrication des pneus 4x4 et camionnettes, la production est repartie à la hausse. Dans ce secteur, 300 salariés environ vont pouvoir reprendre le travail les dimanches (suspendu depuis un an), et ce jusqu'au 11 juillet.

Le travail va également reprendre les samedis après-midi (sept au total) en mars et avril. La mesure, basée sur le volontariat, concerne une trentaine de personnes. La reprise se fait attendre, en revanche, du côté des services Z (gomme) et PK (nappes métalliques), dont l'activité est orientée pour partie vers les poids lourds. On



Cholet, usine Michelin. Dans son créneau principal, soit la fabrication des pneus 4x4 et camionnettes, la production repart à la hausse chez Michelin Cholet. Archives CO - Etienne LIZAMBARD.

prévoit dès lors moins de dimanches travaillés pour les premiers, et la suppression du travail de nuit pour les seconds, mais « pas de chômage partiel », selon le délégué syndical CFDT.

« Nouvelles machines »

L'entreprise a annoncé, en outre, de

nouveaux investissements à venir ; soit « trois nouveaux magasins pour stocker les pneus pendant la fabrication, et deux nouvelles machines de préparation », détaille Yves Obligis.

Dernier point, et pas des moindres : la CFDT vient d'obtenir que soit versé, au mois d'avril, un intéressement

collectif d'au moins 4 % : soit 3 % pour Cholet (soit le maximum possible, une première en soi) et un minimum de 1 % au niveau de Michelin France.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 18 février 2010

À Cholet, Michelin remet la gomme

Bonne nouvelle pour les salariés : la fabrication de pneus va reprendre le dimanche. Des intérimaires reviendront.

Dans la famille Michelin, l'usine de Cholet tire plutôt bien son épingle du jeu. Au point de faire figure d'exception. Le ralentissement de l'activité, due à la crise, s'y était certes fait ressentir. Mais moins qu'ailleurs : des mesures de chômage partiel, des plans de formation avaient permis d'amortir le choc. Ainsi que le départ de tout le volant d'intérimaires qui travaillaient sur le site.

Bonne nouvelle pour les salariés : la production repart à la hausse. En tout cas dans le créneau principal du site de Cholet, à savoir les pneus des 4x4 et des petits utilitaires.

Conséquences : le travail le dimanche, suspendu depuis un an, va reprendre dans certains ateliers. Au moins jusqu'au 11 juillet, indique la CFDT. Et des intérimaires vont à nouveau être sollicités pour prêter main-forte aux équipes en place.

« On ne peut que se réjouir, témoigne Yves Obligis, délégué CFDT. C'est bon pour les intérimaires, ça rassure les titulaires. Et ça montre que le site a un avenir. »

À l'automne, le directeur de l'usine, Joachim Texeira, le soulignait : « On enregistre des signaux positifs



Archives Ouest-France.

Bonne nouvelle pour les salariés : la production repart à la hausse.

depuis quelque temps. » Tout en notant alors qu'il était « difficile d'avoir une visibilité au-delà de trois mois ».

L'horizon semble s'éclaircir, même si l'embellie devra se confirmer. D'autant que tout le site n'est pas concerné. Les ateliers de produits semi-finis (15 % de la production à Cholet) continuent à souffrir. Pour ce qui est des structures métalliques, l'équipe de nuit pourrait être suspendue. Sans que cela ne conduise à des mesures de chômage partiel.

E. E.

Ouest France – Jeudi 18 février 2010

Cinq dossiers de création d'entreprises à l'honneur

Jeudi dernier, les responsables du Crédit agricole, ont reçu, à Angers, les lauréats de la 3^e édition des Trophées de la création d'entreprise. L'objectif de cette manifestation organisée par la banque : mettre en avant quelques réussites locales en termes de cohérence financière, degré d'innovation, création d'emplois...

Cinq clients de la banque ont ainsi été récompensés par un jury composé de membres des chambres

consulaires, de l'ordre des experts comptables, d'Anjou Initiative et, naturellement, du Crédit agricole. Le prix du commerce a été remis à l'entreprise Alcocer Portevin (Thouarcé), celui de l'artisanat à BEA Développement (Longué), celui de la création d'emplois à Art, nature et paysage (Maulévrier) et celui de l'innovation à Apollon (Cholet). Le grand prix du jury revenant au charcutier-traiteur angevin Marc Charbonnier.



apollon
votre capital solaire

Les lauréats de la 3^e édition des Trophées de la création d'entreprise, organisée par le Crédit agricole.

Ouest France – Jeudi 18 février 2010



Salmon Arc-en-Ciel tient à son Sucre d'orge

La société de Villedieu-la-Blouère a réussi à faire interdire un site internet utilisant le nom de sa marque.

La société Salmon Arc-en-Ciel, de Villedieu-la-Blouère, spécialisée dans la vente de vêtements d'enfants, cadeaux de naissance et jouets qu'elle commercialise dans la grande distribution, notamment sous la marque Sucre d'orge, a fait condamner un concurrent le 11 février, par le tribunal de grande instance de Paris, pour contrefaçon et concurrence déloyale.

La société Vie et création, qui exploite un magasin de jouets traditionnels à Vincennes et un site internet, sucre-dorge.fr ou sucre-d'orge.com, s'est vu interdire l'usage de ces

adresses sous astreinte de 300 € par jour de retard, passé le délai d'un mois. Le tribunal lui a également ordonné de radier ces noms de domaines dans les deux mois, sous astreinte de 500 € par jour de retard.

Vie et création a été enfin condamnée à verser 10 000 € de dommages-intérêts à Salmon Arc-en-Ciel pour la contrefaçon et 5 000 € pour la concurrence déloyale.

Vie et création plaidait qu'elle vendait des jouets sous la marque Sucre d'orge depuis 1975, date de la création de son magasin, et n'ait toute idée de concurrence déloyale.

Ouest France – Samedi 20 février 2010